

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° : 42

Séance du : 18 octobre 2022

Objet : ELIAD – Convention de partenariat

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation : 12 octobre 2022

Date d'affichage : 21 octobre 2022

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe TARY, Maire.

PRÉSENTS : M. Christophe TARY – M. Jean-Marc JAVAUX – Mme Nora ATAMNA – M. Maxime VAUTHIER – Mme Claudine DELAITRE – M. Benoit SAUVAGE – M. Jean-Gabriel DELOUF – Mme Cécile DRUAUX – M. Laurent CARDOT – M. Serge SCHMIT.

ABSENTS : Mme Josiane PRUNIAUX (pouvoir à Mme Claudine DELAITRE) – Mme Alison CALPENA JUAREZ (pouvoir à M. Christophe TARY) – M. Johann BOUGARDIER – Mme Christelle ROY (pouvoir à M. Benoît SAUVAGE) – M. Robin LHENRY (pouvoir à M. Serge SCHMIT).

Mme ATAMNA Nora a été nommée secrétaire de séance.

»»»

L'association ELIAD souhaite proposer aux habitants de Frotey-lès-Vesoul un service de téléassistance et sécurité.

Afin de garantir une parfaite équité avec Présence Verte, avec laquelle la commune a conventionné, M. le Maire propose de participer identiquement à hauteur de 15 € sur le coût de l'installation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ✓ décide une participation à hauteur de 15 € (quinze) sur l'installation du dispositif de téléassistance lors de chaque nouvel abonnement,
- ✓ autorise M. le Maire à signer la convention de partenariat avec l'association ELIAD.

Nombre de votants : 14

Vote : 14 Pour.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le Maire,

Christophe TARY



La secrétaire de séance,

Nora ATAMNA